

INFOX DE LA PITIÉ

LA REVANCHE DES RÉSEAUX SOCIAUX

On accuse parfois les réseaux sociaux de raconter n'importe quoi et de véhiculer les pires mensonges. C'est parfois vrai, mais pas toujours. La preuve : sans twitter et les canaux d'information échappant aux médias traditionnels, il aurait fallu attendre longtemps avant que la vérité ne se fasse jour à propos des événements qui ont eu lieu dans l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière lors de la manifestation parisienne du 1^{er} mai.

Alors que des manifestants avaient forcé la grille d'entrée pour échapper aux grenades lacrymogènes tirées par la police, sans justification aucune, le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, avait aussitôt dénoncé une « attaque ». Vingt-quatre heures plus tard, il faisait marche arrière à la suite des nombreux témoignages mis en ligne par les manifestants ou le personnel soignant présent sur les lieux, bien placé pour vérifier *de visu* qu'il n'y avait aucune volonté d'agression de la part des

intéressés, mais juste un réflexe de peur et un désir de se protéger. Certes, on peut regretter que le sanctuaire hospitalier en ait subi les conséquences, mais on était loin du discours écrit par le ministre de l'Intérieur et repris à foison par les médias sans vérification ni contestation. On imagine ce qui se serait passé si, par hypothèse funeste, les médias dominants avaient été les seuls à opérer. La thèse Castaner aurait été validée des jours durant avant que la vérité ne triomphe (car elle finit toujours par triompher). Les personnes réfugiées à l'intérieur de l'hôpital auraient été assimilées à des black blocs et à d'infâmes provocateurs, alors qu'une telle thèse a autant de rapport avec la réalité qu'un tir de LBD avec un tir au pigeon pour enfant. En l'occurrence, les fabricants d'infoc n'étaient pas là où on les voit d'ordinaire, mais du côté de ceux qui portent la parole officielle ou qui s'en contentent. Comme quoi il ne faut jamais oublier de balayer devant sa porte. ■ JACK DION

LES MOTS POUR LE CHANTER

L'EUROVISION OU L'AMÉRICANOVISION

Lors du prochain concours de l'Eurovision, à Tel-Aviv le 18 mai, la France sera représentée par Bilal Hassani, qui interprétera la chanson *Roi*. Or celle-là est un mix de paroles en français et en anglais, ce qui n'est pas étonnant de la part d'un chanteur ayant fait ses armes vocales dans une émission baptisée « The Voice ». Certes, les dégâts causés par l'impérialisme linguistique anglo-saxon ne datent pas d'aujourd'hui. Certes, ce n'est pas la première fois que la France est représentée par un artiste préférant la langue de Trump à celle de Voltaire. Mais pourquoi faudrait-il s'y habituer, sauf à considérer que la francophonie est un simple slogan ? Plutôt que de chercher des poux dans la tête de Bilal Hassani en raison de son apparence physique, mieux vaudrait rappeler qu'un artiste représentant la France se doit de chanter dans la langue de son pays, plutôt que d'opter pour un sabir franglais à des fins commerciales. L'Eurovision, ce n'est pas (encore ?) l'Anglovision. ■ FRANÇOIS DARRAS

LE PIÈGE DES MOTS

PAR HENRI PENA-RUIZ

Vous avez dit "égalité" ?

Le néolibéralisme économique se satisfait d'une égalité de droit, qui n'implique, à ses yeux, aucun type d'égalité de fait, et par conséquent aucune modération des inégalités de fortune. Ainsi peuvent coexister une rhétorique hypocrite qui exalte l'Etat de droit et une réalité sociale qui le dément ou l'invalide. La disproportion des conditions de fortune fait mentir la proclamation de la liberté et de l'égalité. Le plus pauvre est alors à la merci du plus riche, comme dans la théorie du ruissellement chère à M. Macron. Le degré de liberté varie avec les moyens qui la rendent effective. C'est ce que veut méconnaître l'idéologie néolibérale, à rebours du libéralisme d'Adam Smith. Lui au moins savait reconnaître les limites du marché et en tirer des conséquences en soulignant le rôle social irremplaçable de l'Etat pour tempérer les inégalités, afin de rendre crédible la liberté de tous. Pour montrer ce point aveugle du néolibéralisme, il suffit de relire le onzième chapitre du deuxième livre du *Contrat social*, où Rousseau pense l'égalité. Il y écrit ceci : « A l'égard de l'égalité, il ne faut pas entendre par ce mot que les degrés de puissance et de richesse soient absolument les mêmes, mais que, quant à la puissance, elle soit au-dessous de toute violence et ne s'exerce jamais qu'en vertu du rang et des lois, et quant à la richesse, que nul citoyen ne soit assez opulent pour en pouvoir acheter un autre, et nul assez pauvre pour être contraint de se vendre... » Dans une note complémentaire, Rousseau insiste sur l'importance d'une telle approche pour fonder un lien social solide : « Voulez-vous donner à l'Etat de la consistance ? Rapprochez les degrés extrêmes autant qu'il est possible : ne souffrez ni des gens opulents ni des gueux. » L'égalité n'a donc rien à voir avec l'égalitarisme abstrait, qui en est la caricature. Elle s'établit à deux niveaux nettement définis, qui ne valent que l'un par l'autre. Sur le plan du droit, nul rapport de force ne doit prévaloir du fait d'une puissance physique, juridique ou financière. Tous les hommes sont en principe égaux. Sur le plan du fait, donc des conditions concrètes d'existence, une disproportion des niveaux de fortune tend à engendrer la domination interhumaine. Il est donc clair qu'on ne peut séparer la liberté et l'égalité bien comprise, non comme nivellement mais comme limitation des écarts. L'abîme entre les revenus du capital et ceux du travail compromet la liberté. Rousseau est très actuel. ■